

Ottawa, le 20 novembre 2024

L'honorable Steven MacKinnon, C.P, député
Ministre du Travail et des Aînés
Chambre des Communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Objet : La FCEI vous demande de mettre fin à la grève chez Postes Canada

Monsieur le Ministre,

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante représente 97 000 membres répartis dans tous les secteurs de l'économie et toutes les régions du pays.

Nous vous écrivons aujourd'hui pour vous demander d'intervenir afin de mettre fin à la grève chez Postes Canada.

Les PME et leurs employés ne peuvent pas faire les frais d'un conflit de travail encore une fois. L'an dernier, une grève de 13 jours dans les ports de la Colombie-Britannique a eu un impact considérable sur les entreprises. Ce conflit a été suivi par la grève des travailleurs de la Voie maritime du Saint-Laurent. Ensuite, un arrêt de travail a touché le CN et le CPKC. Enfin, tout récemment, les trois plus grands ports du pays (Vancouver, Montréal et Prince Rupert) ont été paralysés jusqu'à votre intervention.

Postes Canada est un service indispensable pour de nombreuses PME canadiennes. Notre récent sondage à ce sujet montre que 78 % des propriétaires de PME comptent sur les services de Postes Canada pour mener leurs activités. Il révèle aussi que 72 % d'entre eux seront affectés négativement par la grève en raison des problèmes de flux de trésorerie dus aux retards de réception ou de livraison de chèques et de factures, ainsi que des options de livraison plus coûteuses¹.

Plusieurs secteurs sont touchés par la grève chez Postes Canada. Il faut savoir que 22 600 membres de la FCEI font partie du secteur du commerce de détail. La saison des Fêtes est très importante pour ces entreprises.

Les régions éloignées et rurales sont aussi particulièrement touchées par la grève. Bien souvent, dans ces communautés, les services de Postes Canada sont les seuls que les entreprises peuvent utiliser pour livrer des colis à leur clientèle.

Par ailleurs, Postes Canada se trouve présentement dans une situation financière difficile. De ce fait, une grève de longue durée pourrait lui faire perdre des clients et aggraver sa situation et celle de ses employés. Postes Canada doit avoir toute la flexibilité nécessaire pour améliorer sa situation financière.

¹ FCEI. *Sondage éclair sur l'impact des arrêts de travail*, novembre 2024. Résultats préliminaires.

Les PME ne peuvent pas constamment faire les frais d'un conflit de travail à chaque fois qu'il y a des négociations difficiles entre un syndicat et un employeur dans des industries sous réglementation fédérale.

Par conséquent, nous vous demandons d'intervenir, comme vous l'avez fait plus tôt cette année à deux reprises, soit en imposant un arbitrage exécutoire ou en déposant une loi spéciale de retour au travail.

Les propriétaires de PME attendent votre réaction et souhaitent vous voir agir avec détermination.

Vous pouvez compter sur l'appui de la FCEI si vous imposez un arbitrage exécutoire ou si vous déposez une loi spéciale de retour au travail.

Nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions et discuter ce cet enjeu de vive voix avec vous.



Corinne Pohlmann
Vice-présidente exécutive,
Défense des intérêts



Jasmin Guénette
Vice-président,
Affaires Nationales